



GAZETTE DE LEOPOL

DU 24 JANVIER.

De Paris le 22 Decembre.

Proces verbal de la seance tenue le 13 du mois dernier, au Parlement de Pau, par le Sr. le Noir, Conseiller d'etat, & le Sr. Journet Maitre des Requetes, & intendant de Justice, Police, & Finance, en la Generalite d'Auch.



Après le ceremoniel usité en pareille Circonstance, on proceda a l'enregistrement de l'edit de retablissement de ce Parlement, dont Voici le préambule.

„ Il ne nous reste plus, pour Cou-
 „ ronner le retablissement de l'ancienne
 „ Magistrature dans tous nos Parlemens,
 „ qu'a rapeller a notre service, les Offi-
 „ ciers de notre Parlement de Pau, pri-
 „ vés depuis 1765. de leur etat, & de
 „ leurs fonctions. Le Vœu des habitans
 „ de Bearn, de Navarre, & de Soule,
 „ sollicite leur retour; & après avoir
 „ murement examiné les avantages, qui
 „ doivent en resulter, nous nous sommes
 „ determinés a prendre ce parti, d'au-
 „ tant plus volontiers, que ces Magi-

„ frats plus long tems éprouvés, par la
„ privation de la Confiance de leur Sou-
„ verain, sentiront tout le prix d'un tel
„ bienfait, & ne s'occuperont qu'à nous
„ prouver leur reconnaissance par leur
„ soumission, ainsi que par leur attachement
„ à leurs devoirs, & aux principes,
„ qui doivent regler leur conduite:
„ cependant nos viles de justice & de
„ bonté ne s'étendront pas moins sur les
„ Officiers, qui depuis 1765. ont été
„ apellés en notre dit parlement: si la
„ Constitution de ce corps, & le nombre
„ des Offices dont il doit être composé,
„ ne nous permettent pas de leur
„ en faire aujourd'hui partager l'Exercice
„ avec les anciens Officiers que nous
„ nous rétablissons; nous leurs donnerons
„ par nos faveurs & nos bienfaits, des
„ temoignages éclatans de la satisfaction
„ que nous avons des services qu'ils nous
„ ont rendus. Ainsi, par ces actes de
„ bienfaisance, nous assurerons à nos
„ fideles sujets du Ressort de notre dit
„ Cour de Parlement, leur Bonheur &
„ leur tranquillité, & nous rendrons un
„ hommage à la memoire d'une de nos
„ ayeux, d'ont la Ville de Pau a été
„ le Berceau, & qui nous a laissé tant
„ d'exemples de bonté & d'affection envers
„ ses peuples.

Après l'enregistrement de cet edit,
& d'un autre encore, en forme d'ordon-
nance de discipline pour ce Parlement,
le Sieur le *Noir* étant assis & Convert,
a dit.

„ Le Roi, en portant ses soins
„ paternels sur toutes les parties de
„ son Royaume, a fixé particulièrement
„ son attention sur cette province, S.
„ M. a vu la patrie d'*Henri IV.* agitée par
„ des troubles, & privée de ses anciens
„ Magistrats; son Cœur en a gemi. Le
„ Roi a contemplé son modele. *Henri*
„ eut voulu le bonheur de son peuple.
„ *Louis* a entendu ses regrets, écouté

„ ses Vœux, & bientôt il a résolu le
„ Rapel de ces Magistrats Chers & re-
„ spectés, que ce Tribunal Auguste re-
„ voit aujourd'hui. „

„ Tous les sujets du Roi, ceux qui
„ par la distance des lieux, sont privés
„ de l'avantage de sa présence, ainsi
„ que ceux qui ont le Bonheur de vivre
„ près de son trône, tous sont égale-
„ ment l'objet de son affection, & s'il
„ eût fallu un nouveau motif, pour exci-
„ ter la bienfaisance de sa Majesté en-
„ vers les habitans de ces contrées; ils
„ sont les premiers sujets d'*Henri*, dont
„ cette Ville se glorifie d'être le Ber-
„ ceau, ils avaient des droits sur le
„ cœur d'un Monarque heritier des ver-
„ tus comme de la Couronne de ce grand
„ Roi. *Louis* comme *Henri* s'occupe, du
„ bonheur de ses sujets; mais il veut,
„ comme *Henri*, que leur félicité soit
„ pure & sans nuage &c. &c.

Il paraît un Memoire instructif sur
l'exécution du plan adopté par le Roi,
pour parvenir à détruire entièrement la
maladie qui s'est répandue sur les Pro-
vinces meridionales de la France. Ce me-
moire rédigé par les ordres de sa Ma-
jesté, toujours occupée de tout ce qui
peut contribuer au bonheur de ses sujets,
après un exposé succint de l'histoire
de cette epizootie, & de l'insuffisance
des moyens employés jusqu'à présent pour
la détruire, indique 1. les precautions
à prendre pour empêcher la maladie de
s'étendre dans l'intérieur du Roiaume, &
pour la repousser à cet effet derrière la
Garonne, sur le côté gauche de cette
Riviere 2. Les mesures nécessaires pour
garantir les parties saines, qui se trou-
vent au de là; la de Garonne, tant du côté
des Landes & de la mer, que du Côté des
vallées, qui sont au pied des Pyrennées.
3. Ce qu'il convient de faire pendant
l'Hyver, dans l'intérieur du pays infecté,
pour y diminuer, autant qu'il sera pos-

N^{ro.} 4.

S U P P L E M E N T
D E L A
G A Z E T T E D E L E O P O L
D U 2 4 J A N V I E R 1 7 7 6.

Varsovie le 15 Janvier.

Dimanche dernier, les Deputés du Tribunal de Petrikow, eurent une Audience publique du Roi, ces Deputés etaient M. Zakrewsky Official & Deputé du Chapitre de Posnanie, & M. Zbinsky Staroste de Lipnisk Deputé de la terre de Dobrezyn. Le grand Chancelier de la Couronne leurs repondit au nom du Roi. Après la Messe la Princesse Lubomirska grande Maréchale de la Couronne, presenta a S. M. Madame Lubienska, qui a demeuré pendant long tems a Vienne.

De Leopold le 22 Janvier.

Dans la multiplicité de Correspondans, dont nous sommes obligés de nous servir, pour la composition de cet ouvrage periodique, il est impossible que nous ne nous trouvions pas quelque fois dans le Cas de retracter des faits, que notre bonne foy surprise, nous aura fait adopter avec trop de facilité, surtout lorsque plusieurs d'entre eux s'accordent a affirmer l'autenticité de ces mêmes faits, c'est precisement le Cas dans lequel nous nous trouvons aujourd'huy. A l'Article de Varsovie Nro. 1 de nos Gazettes, il y est dit, que dans la Contrée de Ka-

litzh, le juge d'un Tribunal avait condamné quelques Vieilles femmes au feu, pour avoir enforcé les champs des environs, & causé la sterilité dans le Canton, & que ces malheureuses etaient peries dans les flammes, avant que la raison & l'humanité eussent pu venir a leur secours &c. L'atrocité de cette imposition a révolté les vrais patriotes, & plusieurs Cavaliers d'entre eux, habitans de cette contrée, attirés par leurs affaires particulieres, aux présens Contracts de Leopold, nous ayant formellement assurés, que ce fait etait entierement faux & controuvé; nous nous empresseons d'en donner avis au public, pour qu'il soit desabusé a cet egard. Il nous sera toujours bien doux, d'avoir a faire de parailles retractions, toutes les fois qu'elles devront servir a faire triompher la sainte humanité outragée, & a rendre un nouvel homage a la verité

Une Gazette est un Effet public, qui a Cours dans un etat, il Interresse tous les particuliers, & par cette raison même appartient a tout le monde. Chacun doit donc naturellement avoir droit de dire son sentiment sur les faits qui y sont contenus, toutes les fois que les circonstances l'exigent, persuadés de cette verité, ainsi que nos Lecteurs, nous les prevenons, Comme nous l'avons deja fait dans le prospectus de cette Gazette, que nous recevons avec reconnaissance, tous les avis qu'on voudra bien nous donner, chaque fois qu'il s'y glissera quelque faute, ou quelque erreur involontaire; car nous n'en pouvons etre a l'abry, qu'autant qu'on usera envers nous de la même bonne foy, dont nous nous servons envers les autres.

N^{ro}. 4.

LES

ANNONCES PUBLIQUES

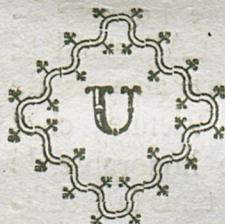
DE LA

VILLE DE LEOPOL

ET DE

SES ENVIRONS

DU 24^{me}. JANVIER 1776.



Un particulier offre a vendre un carrosse à quatre personnes, toute neuf, c'est a dire, qui n'a fait, que le voyage de Vienne a Leopol. Elle est doublée en dedans d'une belle peluche grise, avec une franche de la même Couleur, toute autour. Sa Coupe est de la dernière mode, le mouvement en est fort doux, & il a la commodité de pouvoir, servir très utilement en Voyage, a Cause des commodités, qu'il renferme, & aussi très honnetement en ville, a cause de sa propreté & de son apparence. Le propriétaire de cette Voiture loge près de la porte d'Halitsch Nro. 252. au premier etage.

Un particulier propose a Vendre une Caleche a quatre places, laquelle s'ouvre en deux & peut servir en Ville & a la Campagne, elle est attelée de deux bons chevaux blancs, & d'un cheval noir. Le même particulier propose également a vendre un Joli traineau tres bien peint, & d'une fort belle Coupe. on y trouve joint l'attelage complet en gros grelots, tels qu'il convient pour ce genre de voiture. Le tout est entres bon etat.

Il faut s'adresser chez le Sr. Antoniani, dans le Palais du Prince Jablonowski rue des Dominicaines.

Le Sieur Jean Frederich Preschell, Banquier & Negotiant de cette Ville fait savoir au public, qu'il vient de recevoir un assortimens de Bijouterie de Paris de toute espece dans le dernier goût. On trouve également chez lui des voitures d'Angleterre & de Vienne, ainsi que toutes sortes d'etoffes nouvelles de France & d'Angleterre, des Cabinets de Medailles, des Tapis d'Angleterre a l'imitation de ceux de Turquie, des meubles de Bois de Mabagoni, services de Porcellaine de Vienne, complets &c. &c.

Un jeune homme agé de 18 a 20 ans d'une honnête famille de nancy en Lorraine, possédant parfaitement l'Allemand & le françois, desire de trouver une place de Secretaire au près de quelques Seigneurs, il a déjà exercé cet employ a Vienne, chez une Princesse, dont les certificats donnent une idée honorable de sa conduite & de ses mœurs, & prouvent en même tems la satisfaction qu'elle a des services qu'il lui a rendu.

Il faut s'adresser au bureau de la Direction des gazettes, pour recevoir sur son compte, les informations qu'on pourra desirer.

Un homme marié, françois de nation, & teinturier de sa profession, n'ayant pas trouvé, dans ce pays cy, a s'occuper de son metier, s'est a donné a l'education de la jeunesse, & a servi

en qualité du Gouverneur d'enfant, dans différentes Maisons depuis dix années qu'il habite la Pologne, sa femme acoutumée de servir dans les mêmes Maisons, que son mary, & d'employer ses bons offices, aupres des jeunes demoiselles, s'il s'y en trouvent. deux de leurs filles, l'une âgée de 15 ans, & l'autre de 20 servent également dans différentes Maisons, comme gouvernantes d'enfans; des parens, qui auraient, une nombreuse famille, pourraient reunir chez eux cette famille dispersée & prendre le pere, la mere, & les deux files a leur service. Le pere, qui est très industrieux, pourrait, sur tout a la Compagne, servir a plus d'un usage, au Seigneur, qui scaurait l'occuper & tirer parti de ses Talens. Le pere & la mere se trouvent presentement a Leopold, sans service, & desirerent d'en trouver.

Il faut s'adresser, a l'hospital chez Madame la superieure qui les connaît parfaitement, & qui saura donner tous les eclarissemens qu'on desirera, ou bien au bureau de la Direction &c.

Le Sr. Denis Guibaut, fils de M. Guibaut Directeur des Jardins du Roi de France, Géometre & Architecte de sa Profession, donne avis au public, qu'il est venu fixer sa résidence a Leopold, dans l'intention d'y exercer ses talens, soit dans l'art de lever des plans, & d'en faire l'elevation, soit dans l'Architecture la plus moderne & la plus commode, soit enfin dans l'art de former des jardins, de niveler les terrains, d'en savoir tirer parti, & de donner des points de vue, selon les regles, de la Perspective, talent qui doit etre d'autant plus recherché dans ce pays cy, que les beaux jardins y sont rares, & que peu d'artistes sont en etat de conduire a sa perfection, de pareils ouvrages, qui demandent toutes a la fois, du genie de l'invention, un coup d'oeil sur, la connaissance a fond des regles de cet art, & de celles de l'optique, & par dessus tout cela une experience consommée dans ce genre de travail, né comme il l'est, dans un art qu'il a étudié des l'enfance, qu'il a medité profondement sous les yeux, & d'après les leçons d'un pere habile, & renommé en ce genre, & qu'il a ensuite exercé pendant plusieurs années avec succès; il espere

que l'annonce qu'il fait au public, en sera favorablement reçu, & qu'on le mettra a même de prouver par des effets, la verité de ce qu'il avance.

Madame son Epouse également française, se destine aussi d'une façon toute particuliere, a donner a la jeune noblesse, un genre d'éducation noble & aisé, en la familiarisant de bonne heure, avec la pratique des principes de Civilité & d'usage du monde qui doivent essentiellement caracteriser en tout tems la noblesse d'avec le peuple. Elle se propose de tenir chez elle un certain nombre de jeunes Demoiselles en pension, qu'elle s'obligera d'instruire dans la Religion, dans la langue française, dans l'histoire sacrée & profane, la Geographie &c. de les nourrir d'une maniere honnête & salutaire, de veiller a leur entretien, & a leur propreté, en un mot d'apporter tous les soins a leur former le Cœur dans des principes de vertu, & a leur éclairer l'esprit sur tous les objets, qui seront de leur competence, & a la portée de leur age & de leur discernement &c.

Les personnes qui voudront prendre des informations sur la Capacité du mari & de la femme, sont invitées de s'adresser chez Mr. Preschell negociant & Banquier de cette Ville.

Le 18 de ce mois a 4 heures a pres midi, dans la grande salle du Château a Leopold, on fit en public, le triage de la Lotterie Imperiale & Roiale, en presence du Directeur, & des Secretaires du Gouvernement deputés a cet effet, avec les formalités accoutumées.

Les cinq Numeros sortis de la roue de fortune, sont

36. 16. 81. 15. 87.

Le prochain tirage se fera le 25 de ce mois.

La Direction avertit que cette Lotterie se tire le 11 le 18 & le 25 & qu'on ne scaurait se procurer des Billets, que jusqu'a midy, du jour ou elle se tire.

fible, les ravages de la contagion, & veiller a ce que, du moins on ne neglige pas les precautions compatibles avec les Circonstances.

Les Sr. Dagoty, fils du Sr. Dagoty connu par son art de graver & d'imprimer en couleur, ont eu l'honneur de presenter a la Reine, le premier Cahier des plantes curieuses dessinées d'apres nature, dans les differentes serres des jardins du Roi. Elles etaient gravées & imprimées selon les procedés de l'art, dont leur pere est l'inventeur. Ils y ont ajoutté un Essai d'une de ces plantes imprimées sur satin, qui produit le même effet du broché & du Pekin & qui peut faire esperer de cette tentative une decouverte utile au Commerce.

Le 19 de ce mois, on a célébré dans l'Eglise Metropolitaine de Sens, un service annuel, pour feu Monseigneur le Dauphin, pere de sa Majesté. Le Cardinal de Luynes Archeveque de la Ville, y a officié Pontificalement, & le Comte de Choiseul, le Comte du Chatelet, le Marquis de Rochechouart, le Duc de Montmoreney, le Comte de Talleyrand, le Comte du Roure, & le Vicomte de Choiseul, menins de ce Prince, y ont assisté, ainsi que les differens corps de la Ville. Le même jour l'Abesse & les Religieuses de l'Abbaye Roiale de Panthemont, ont fait egale-ment célébrer un service solennel, fondé a perpetuité, dans leur Eglise, pour le Repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin.

Il n'est presque plus douteux, que la reforme de la Maison militaire du Roi, ne se fasse incessamment. Les changemens qui vont avoir lieu, ne s'étendront pas seulement sur le Departement militaire, mais encore sur le Departement civil & economique de cette Maison Roiale; & généralement aussi sur tout ce qui compose le militaire de France de terre & de mer. Ils excitent des a present de grands

mouvemens, & ceux qui y sont interessés le plus directement, s'affligent d'avance de l'incertitude de leur sort. Les Commandans des Mousquetaires, ceux des Chevaux legers, gens d'armes de la Garde, & plusieurs autres personnes, menacés de la suppression de leurs places, ont taché de la prevenir, en représentant vivement, qu'elle jetterait du decouragement dans le service, mais M. le Comte de St. Germain est impetrable, & si les ordres du Roi l'autorisent a l'execution des projets qu'on lui attribue, on lui connait assez de fermeté, pour se mettre au dessus de toute autre consideration que celle du bien public. L'on pretend aussi que lorsque les Troupes auront été augmentées suivant le plan de ce Ministre, & mises sur le pié complet, elles seront partagées en quatre Divisions, qu'on obligera de camper pendant une année, chacune a leur tour, sous des tentes, comme en tems de guerre, hyver & été, & que tous les exercices qui peuvent former dans l'art de la guerre, se feront continuellement dans ces camps, qui seront commandés par un Maréchal de France & un certain nombre des Officiers généraux &c.

De Petersbourg le 12 Decembre.

S. M. L'Imperatrice de Russie en retournant de Moscov a Petersbourg, s'est un peu detournée de son Chemin, pour passer a Tula, & y voir la magnifique Fabrique d'armes a feu qui y est établie depuis quelques années, & qui y reussit parfaitement bien. Elle a à son ordinaire fait eclater sa generosité envers le Directeur de cette manufacture, par un présent d'une superbe Tabatierre enrichie de son portrait.

Le Comte de Romanzow ayant été dernièrement nommé Gouverneur Général de la Petite Russie, aura desormais sa Résidence a Kiow. Il a ordonné en

Conséquence, que tous les Colleges, chancelleries, & qui ont été jusqu'à présent à *Gluckow*, soient transférées à *Kiow*, pour remettre cette Capitale dans un état florissant.

De Vienne le 3 Janvier.

On assure que S. M. l'Imperatrice Reine fera au printemps prochain un voyage à *St. Gorice*, on toute la famille Imperiale placée dans différents Etats d'Italie, doit se rassembler, pour donner à leur Auguste Mere, les preuves les plus éclatantes de leur tendresse filiale, & de leur respectueux attachement.

Lundy 1. de ce mois, le Comte Joseph de Bathiani Archevêque de Colocza & de Bacs, grand Croix de l'ordre de St. Etienne, Conseiller intime de L. M. I. R. A. &c. a été proclamé Primat & Prince du Roiaume de Hongrie. S. M. l'Imperatrice ayant en même tems Créé trois nouveaux Evechés, le premier à *Neufol*. Le second à *Varallia* dans le pays de Zips. Le troisieme à *Rosenau* dans le Comitat de Gomore, dans la haute Hongrie; Le Comte François de Berchtold Baron d'Ungerschitz a été nommé au premier M. Charles de Szalbeck au second, & M. Jean de Galgoczy au troisieme.

Le premier jour de l'année, la Cour a été en grand Gala, & L. M. I. R. A. ainsi que l'Auguste famille ont donné le matin, leur main à baiser, & reçus les Complimens des Ministres de cette Cour, des Ambassadeurs, & Ministres étrangers, & de la principale noblesse de deux Sexes.

Les Compagnies des Gardes nobles Allemande & Hongroise, vetues de leur grand Uniforme, & ayant à leur tete, leurs Officiers, se sont rangées en face des appartemens de leurs Majestés; elles ont eu ensuite l'honneur de leurs baisers la main. La garde du Corps à pié, ses Officiers à la tete, a également

de filé devant les appartemens de leurs Majestés.

Les grands Officiers de la Cour (à l'exception du grand Maitre & du grand Chambelan, que leur employ retient près de la personne du souverain) se sont aussi rendus en Carosse au palais, précédés chacun de toutes les personnes de leur Departement, Marchant à pié, le grand Ecuyer seul y est venu à Cheval, précédé de sa livrée, & de toute celle de la Cour, ainsi que des ecuyers, pages, valets de pied &c. & suivi de douze chevaux de main richement Caparaçonnés, & conduits chacun par deux palfremiers.

Vers les onze heures, sa Majesté l'Empereur, son auguste Mere, & L. R. A. l'Archiduc, mes Dames, les Archiduchesses, précédées de toute la Cour, se sont rendus à la grande Chapelle, & y ont assisté au service divin, L. M. & l'Auguste Famille, ont ensuite diné en public, dans le grand Salon, au bruit harmonieux d'une très belle Musique, & le soir il y eut appartement.

Le 18 de ce mois à 4 Heures à près midy, dans la grande Salle du Château à Leopold, on fit en public, le tirage de la Lotterie Imperiale & Roiale, en présence des Directeurs & Secretaires du Gouvernement deputed à cet effet, avec toutes les formalités accoutumées.

Les cinq numeros sortis de la roue de fortune sont.

36. 16. 81. 15. 87.

Le prochain tirage se fera le 25 de ce mois.

La Direction avertit qu'on ne saurait se procurer des Billets que jusqu'à midy du jour, ou elle se tire.